



Comité directeur
9-10 décembre 2016

Délégation CQP



Révéler la passion qui vous anime.

Certificat de qualification professionnelle

■ Le CQP animateur de loisir sportif

Trois options

- Activités gymniques, d'entretien et d'expression AGEE
- Activités de randonnée de proximité et d'orientation ARPO
- Jeux sportifs et jeux d'opposition JSJO

Certificat de qualification professionnelle

■ Le CQP animateur de loisir sportif

Formation en 3 étapes

Formation de 160 H en alternance qui comprend :

- 5 heures de positionnement (définition du parcours individuel de formation et du projet professionnel).
- 105 heures en organisme de formation réparties en 3 unités de compétences :
 - 1. Connaître les publics et l'environnement.*
 - 2. Préparer, animer et encadrer une action d'animation.*
 - 3. S'approprier et maîtriser les techniques et outils de l'activité).*
- 50 heures dans les associations ou structures de remises en forme, et clubs sportifs auprès d'un tuteur expérimenté.

Certificat de qualification professionnelle

■ Le CQP animateur de loisir sportif

Mis en œuvre par les cinq fédérations qui ont déposé ce CQP auprès de la branche professionnelle

FSCF – FF SPORT POUR TOUS – FFEPGV – UFOLEP - FSGT

C'est la fédération qui détient l'habilitation pour ce CQP

Le comité directeur a pris la décision fin 2011 de créer un institut de formation FORMA' qui est chargé de la mise en œuvre de toutes les formations professionnelles.

La structure créée est une société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : l'unique associé est la fédération.

Certificat de qualification professionnelle

- La délégation de la mise en œuvre de formations aux structures territoriales

Développement qui ne peut s'envisager par un pilotage unique au niveau fédéral

Des structures qui ont une demande sur leur territoire où qui veulent accompagner des associations qui s'orientent vers une professionnalisation de leur encadrement

Les demandes de partenariat sur le territoire sont de plus en plus fréquentes, puisque seules les cinq fédérations peuvent associer d'autres organismes pour ce CQP.

Certificat de qualification professionnelle

- La délégation de la mise en œuvre de formations aux structures territoriales : sous quelles formes ?

Convention de délégation entre la fédération – FORMA' et la structure territoriale

Critères pour examen des demandes de délégation :

Minimum de stagiaires pour ouvrir une session de CQP par mention

Cohérence de l'offre de formation sur le territoire

Conditions de restauration (et éventuellement d'hébergement) proposées aux stagiaires

Composition de l'équipe de formateurs et désignation du coordonnateur

Structure d'accueil pour chaque stagiaire

Tuteur pour chaque stagiaire

Référent pédagogique

Référent administratif

Certificat de qualification professionnelle

- La délégation de la mise en œuvre de formations aux structures territoriales : sous quelles formes ?

Durée de délégation :

- pour une session puis renouvellement pour un nombre de sessions ou un nombre d'années

Conditions de délégation :

- dans le respect d'un cahier des charges établi par la fédération et Forma'

Certificat de qualification professionnelle

- La délégation de la mise en œuvre de formations aux structures territoriales : sous quelles formes ?

Engagements de la fédération et FORMA' :

- Accompagnement de l'organisateur dans le développement de son activité CQP ALS
- Mettre à disposition les supports pédagogiques
- Apporter son concours à l'organisateur dans la communication et la promotion de ses formations
- Apporter une aide juridique si besoin
- Accompagner l'organisateur sur les aspects de financement des parcours des candidats
- Coordonner et organiser les formations initiales de formateurs
- Assurer l'information de l'organisateur sur les évolutions du CQP

Certificat de qualification professionnelle

- La délégation de la mise en œuvre de formations aux structures territoriales : sous quelles formes ?

Une obligation nouvelle à compter de 2017 : mise en œuvre d'un contrôle de qualité de formation.

Indispensable pour obtenir les financements de la formation professionnelle.

Modalités financières :

Tarifs stagiaires fixés par la Fédération

Acompte sur recette pour démarrer la mise en œuvre

Versement d'un pourcentage sur l'excédent d'exploitation de l'action de formation



Merci pour votre attention



Révéler la passion qui vous anime.